



**TRADUCTION OFFICIELLE**

N° de document du greffe : 44

**Date :** Le 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Affaire :** CT-2019-005 – *Commissaire de la concurrence c Parrish & Heimbecker, Limited*

**Directive aux avocats (du juge Gascon, président)**

**Objet :** Demande du Commissaire en vue d’obtenir une prolongation d’une semaine pour déposer la version publique des rapports d’expert

Par suite de la demande faite par l’avocat du Commissaire de la concurrence (le « Commissaire ») lors de la conférence de gestion de l’instance du 31 août 2020 en vue d’obtenir une prolongation d’une semaine pour déposer la version publique de son ou ses rapports d’expert confidentiels (à signifier et à déposer le 4 septembre 2020) et par suite de l’accord des avocats de la défenderesse, le Tribunal ordonne au Commissaire de signifier et de déposer la version publique des rapports d’expert confidentiels au plus tard le 11 septembre 2020.

Annie Ruhlmann  
Agente du greffe  
Tribunal de la concurrence  
90, rue Sparks, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K1P 5B4  
Tél. : 613-941-2440

Traduction certifiée conforme  
Semra Denise Omer